



Déclaration du SNUipp/FSU42

CAPD CLASSE EXCEPTIONNELLE SESSION 2020

5 Novembre 2020

Pour cette session 2020, la CAPD sur l'avancement à la classe exceptionnelle se tient, pour la dernière fois. Elle marque la fin du paritarisme et de la transparence sur la question des carrières des personnels, ainsi qu'un coup d'arrêt bien malheureux au dialogue social. Nous ne reviendrons pas sur l'injustice de ce grade créé en 2017 qui met de côté la grande majorité des enseignants qui ont, eux aussi, une « valeur professionnelle » incontestable. Le SNUipp/FSU l'a déjà largement dénoncé lors des CAPD précédentes.

Un certain nombre de collègues dont les carrières sont saluées par l'administration sera donc promu. Le taux de promus est de 5,72 % cette année, il devrait concerner 75 collègues. Vous proposez 73 promotions. Comment trouvez-vous ces chiffres ? Pourquoi cet écart ? Nous avons une demande technique à formuler afin que le SNUipp/FSU puisse faire toutes les vérifications nécessaires : que nous soient communiqués le nombre total de PE et le nombre d'actifs déjà promus à la classe exceptionnelle ayant servi à la base de calcul du nombre de promus.

Comme vous le savez, le SNUipp/FSU est particulièrement attaché au fait que cette promotion concerne le plus de collègues possible, et notamment les « retraitables ». Nous avons déjà alerté à ce sujet et nous avons demandé à la DSDEN d'être attentif à la situation de ces collègues. Nous avons pointé cette année 6 collègues « retraitables » (nés en 1962 ou avant) qui ne seraient pas promus, ce chiffre est inférieur à celui de l'an passé, c'est une bonne nouvelle, qui n'est cependant pas satisfaisante.

Le SNUipp/FSU souhaite que cette promotion puisse concerner tous les collègues, il est normal que dans le cadre du PPCR le déroulement de carrière soit prolongé sur des indices dignes d'une carrière de fonctionnaire d'État catégorie A. Ces promotions devront s'ouvrir très largement, c'est ce que le SNUipp-FSU revendique, à l'image de ce que nous avons porté pour la hors-classe : un même métier, un même rythme et surtout un indice terminal accessible à tous. La ritournelle du SNUipp/FSU ne varie pas parce que pour faire travailler en équipe des personnels, mieux vaut les traiter à égalité.